



## Comité Technique Local Val d'Oise du 22 janvier 2019

### *Compte-rendu des représentants CGT*

**Répartition des sièges du CTL depuis les élections de décembre 2018 : CGT 33,91 % soit 3 sièges, Solidaires 30,92 % soit 3 sièges, FO 26,67 % soit 3 sièges, CFDT 8,51 % soit 1 siège**

Ordre jour :

1. Situation des emplois du département (pour avis)
2. Ponts naturels 2019 (pour avis)
3. Questions diverses

#### **Suppressions d'emplois**

La direction supprime 37 emplois cette année 2019 (2130 à la DGFIP).

Liens sur ce sujet :

[Suppression d'emplois 2019 : ça continue !](#)

[37 suppressions d'emplois 2019 dans le Val d'Oise : détails de ce projet néfaste](#)

**Lors du CTL du 22/01/2019, la CGT a pris la parole pour dénoncer le fait que ces 2130 emplois supprimés allaient enlever la possibilité à 2130 personnes de trouver un emploi à la DGFIP. A l'heure où le chômage s'élève à 6 millions (3 millions totalement sans emploi, 3 millions partiellement), l'État fait la même chose que les entreprises : elle aggrave la situation !**

**C'est inadmissible également quand on voit la situation des services, où les conditions de travail se dégradent, la direction du Val d'Oise en a eu une illustration le 15 janvier dernier, lors de l'envahissement du CTL emplois par des agents des SIP de Cergy :**

[Envahissement du CTL EMPLOI par des collègues des SIP de Cergy](#)

**La CGT a continué en exprimant le dégoût des collègues de ne pas être écoutés, d'ailleurs, il n'y a aucun dialogue social...**

**VOTE CONTRE UNANIME DE L'ENSEMBLE DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL**

#### **Ponts naturels 2019**

Lors du CTL du 22 janvier 2019, la direction a annoncé les ponts « naturels » qu'elle voulait mettre en place pour 2019 :

- vendredi 31 mai 2019
- vendredi 16 août 2019

Les élus CGT ont rappelé leur position sur les ponts dits naturels : il est indispensable que les collègues qui le souhaitent puissent poser leurs congés lorsqu'il le veulent, ce n'est pas à la direction de choisir, sauf si éventuellement elle fait cadeau de ces journées ! Le choix de poser des jours de congés à tel ou tel moment relève de la sphère privée, l'employeur n'a pas à s'immiscer là-dedans. Si la direction veut fermer les services au public à certaines dates, qu'elle le fasse (au passage, notons que les suppressions d'emplois cumulés pendant des années ont provoqué le côté intenable de la situation ces jours-là), mais qu'elle laisse aux agents la possibilité de venir travailler, sans l'obligation des 50 % de présents pour faire fonctionner le service.

Vote CGT : abstention

## Questions diverses

### CFIP d'Ermont

Lors du CTL du 22 janvier 2019, la direction a annoncé que le financement de la première tranche du remplacement des ouvrants (fenêtres) a été obtenu récemment.

### Accueil de Cergy

Lors du CTL du 22 janvier 2019, la CGT a fait part à la direction une nouvelle fois (la dernière fois, c'était le 15 janvier), que la situation de l'accueil de Cergy était catastrophique : mise en œuvre du PAS, équipe dédiée réduite de 8 à 6 personnes, suppression de l'accueil primaire, départ à la retraite imminent d'une collègue, 3 collègues en arrêt maladie (dont 3 se sont vus prescrire par le médecin de prévention des aménagements de postes : 50 % du temps de travail à l'accueil, pas plus).

Résultat : les collègues des SIP se voient réquisitionnés en renfort encore plus souvent.

Conséquence : des centaines de mails et de mises à jours en attente.

La CGT a fait part à la direction du désarroi des agents qui doivent expliquer que le PAS est fait pour donner un caractère contemporain à l'impôt, puisque les taux de prélèvements sont basés sur les revenus 2017 et que les remboursements de trop versés seront fait au printemps ! Les agents des SIP ont toujours su que le Prélèvement à la Source était un processus d'assiette, et pas seulement de recouvrement, contrairement à la direction, qui semble le découvrir !

**La direction a persisté dans son refus de maintenir la suppression de l'accueil primaire. Mais elle affirme qu'elle travaille sur le sujet et qu'elle rendra ses conclusions le 14 février lors du prochain CTL. En tout cas, elle affirme qu'elle ne souhaite pas mettre en place d'accueil « tournant ». Elle reconnaît que l'accueil de niveau 1 a été dégarni à compter de septembre et elle affirme que cela est compensé par les renforts qu'elle a augmenté depuis quelques semaines. En contre-partie, certaines missions sont reportées (certaines mises à jour des bases en impôts locaux). Elle reconnaît que le flux de contribuables a été considérablement augmenté cette année (sans doute le PAS..!) : de l'ordre de 26 à 41 % selon que l'on compare à la même période 2018 ou au quotidien 2018. C'est énorme !**

**Pour la CGT, attendre les annonces de la direction le 14 février, c'est trop loin. Il faut agir avant !**